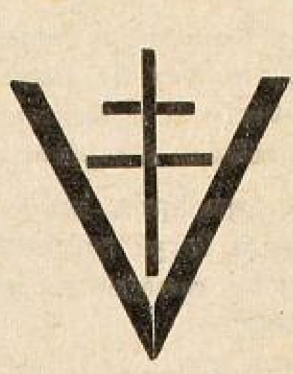
suppl ?

2° circ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE





2e CIRCONSCRIPTION DE SEINE-ET-MARNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DU 23 NOVEMBRE 1958

Guy CHAVANNE

Ancien Combattant - Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance - Officier du Mérite Social
Maire de Torcy
Conseiller Général de Canton de Lagny

CANDIDAT D'UNION RÉPUBLICAINE ET DE PROGRÈS SOCIAL

Jean PATHUS LABOUR

Conseiller Général du Canton de Dammartin-en-Goële
Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne

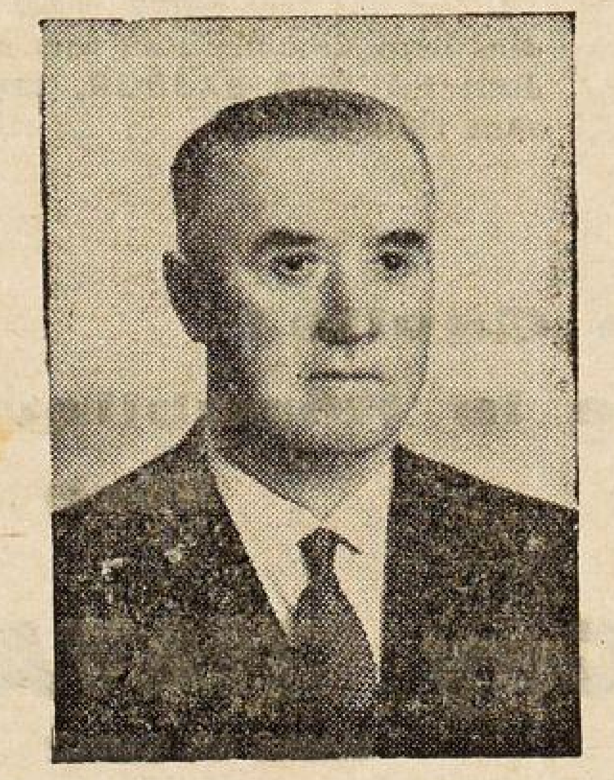
SUPPLÉANT ÉVENTUEL INVESTI PAR L'U. N. R.

Mes Chers Concitoyens,

Le 23 novembre prochain, vous allez être appelés à élire votre représentant au sein de l'Assemblée Nationale.

Je me présente à vous : voilà qui je suis :

Né à Gouvernes (canton de Lagny), petit village accueillant, où les gens travaillent beaucoup, où les peintres viennent fréquemment brosser quelques toiles, et où j'aime me retrouver.



Je demeure à Torcy depuis l'année de ma naissance, où j'ai fait mes études à l'Ecole communale au milieu de camarades qui sont restés mes amis ; ensuite, je suis allé à l'Ecole de Lagny, trop peu de temps, la situation modeste de mes parents m'ayant obligé à travailler de bonne heure.

Sur le plan professionnel, je suis employé en qualité de sous-chef de service dans un grand Etablissement Bancaire Parisien.

J'ai fait mon service militaire au 31e Régiment d'Infanterie, et j'ai été mobilisé du 27 septembre 1939 au 25 juillet 1940.

Dans la clandestinité, j'ai eu l'honneur de servir dans le Mouvement « VENGEANCE » où j'ai rencontré des chefs courageux, des camarades de qualité.

Au mois de mai prochain, j'aurai trente années de mandat municipal, et je suis Conseiller Général du Canton de Lagny depuis Avril 1955.

Mes principales activités ont été surtout orientées vers l'action municipale et sociale. J'ai toujours pensé que rien de grand, rien de durable, ne sera fait sans l'amélioration de la condition humaine. Il faut que tous ceux qui travaillent trouvent la juste récompense de leurs efforts dans l'amélioration de leur condition de vie et la protection efficace de leur foyer. Il faut également, ET C'EST TRES IMPORTANT, que nos « Vieux Travailleurs » puissent, après une vie de travail bien remplie, se reposer à l'abri de tous soucis. J'ai orienté ma vie vers la défense des foyers familiaux contre les fléaux sociaux. J'ai lutté, et je lutte encore chaque jour, au sein des organismes mutualistes, pour un mieux-être pour tous et le respect de la dignité de chacun. Je veux que la maladie, qui accable trop souvent nos familles et particulièrement nos « Vieux », ne soit plus un souci matériel.

Je suis décidé à œuvrer pour une FRANCE plus forte, où chacun y trouvera une raison de vivre. Lors du Referendum, j'ai dit OUI, et j'ai demandé à mes amis de dire OUI.

J'ai dit OUI à un homme que je respecte et admire pour son courage, son honnêteté, sa droiture, sa loyauté.

Le Général de Gaulle, c'est mon sentiment profond, vient de nous sauver de notre déchéance. Une seconde fois dans son existence il a redonné à chaque Français, à chaque Française, des raisons d'espérer.

En quelques mois, il a mis de l'ordre dans la maison, il nous a forgé un outil, la Constitution, qui doit permettre à tous les rouages de notre administration de fonctionner normalement.

Il a redonné confiance à tous les peuples d'Outre-Mer qui doutaient de nous, il a redonné à notre Armée, qui fait un travail énorme en Algérie, le réconfort qui lui manquait.

De tout cela, il faut augurer que la FRANCE redevenue ce qu'elle aurait dû être toujours pourra et saura rétablir en **ALGERIE FRANÇAISE** une Paix tant souhaitée par tous.

Demain, avec le Général de Gaulle, tous ceux qui ont dit OUI, de tout leur cœur, de toute leur âme, *qui l'ont dit sans restriction mentale,* travailleront d'un même cœur, et feront en sorte que le Gouvernement qui sortira de cette consultation électorale puisse travailler longtemps en toute sérénité.

Les problèmes sur lesquels il faudra se pencher rapidement doivent être résolus dans un climat de confiance et d'avenir.

Toutes les formations nationales devront y participer, avec comme objectif, le Salut de la FRANCE, la Grandeur de la PATRIE, le maintien de l'ALGERIE FRANÇAISE et une confiante collaboration avec les Peuples d'OUTRE-MER qui ont accepté, avec nous, de vivre dans la Communauté.

A côté des grands problèmes, il y a ceux que nous côtoyons chaque jour, tels que :

Construction de logements. — Ce problème doit être résolu en première urgence, ainsi que la **Construction de locaux scolaires.**

Les **conflits sociaux** doivent se régler facilement, par des conventions librement débattues et acceptées par les parties en cause.

Il faut sans tarder abolir les zones de salaires.

De plus il est nécessaire d'intéresser le Personnel à la vie des Entreprises.

Amélioration de l'Equipement hospitalier.

Lotissements défectueux. — Il faudra aider les Associations Syndicales.

Agriculture et Habitat Rural. — Redresser le pouvoir d'achat de l'ensemble des produits agricoles pour redonner aux familles paysannes, la place qu'elles n'auraient jamais dû perdre et permettre à l'Agriculture française d'assurer ses reconversions et son expansion dans le cadre plus large du nouveau Marché européen.

Il faut augmenter les facilités pour l'amélioration de l'habitat rural.

Réforme fiscale. — Cette réforme tant souhaitée doit être entreprise dans un souci de simplification et de justice.

Anciens Combattants. — Les droits qu'ils ont chèrement acquis ne doivent plus être remis en cause.

Aide aux Municipalités. — Mes 30 années de mandat municipal sont le plus sûr garant de mes intentions.

Jeunesse. — Le nombre croissant des jeunes dans les prochaines années implique d'ores et déjà qu'il faut leur faire la place qui leur revient en facilitant leur formation civique et culturelle. La pratique des sports étant par essence l'apanage de la jeunesse elle devra être favorisée par la construction de stades et l'attribution de subventions.

Je ne vous parlerai pas de mes adversaires politiques. J'ai toujours été courtois dans mes rapports avec tous ceux que j'ai côtoyés, — je suis décidé à continuer à respecter cette ligne de conduite.

Je pense que tout élu doit avoir la fierté de la FRANCE et que le maintien de l'unité nationale est une des conditions essentielles à l'accomplissement de sa mission.

Il importe donc de restaurer une autorité respectueuse de la morale et de la justice. L'autorité exige la stabilité et entraîne la responsabilité.

L'organisation sociale s'appuie sur les groupes naturels : famille, profession, région.

L'amélioration du niveau de vie de tous est une condition essentielle et le travail doit être organisé dans le respect de l'individu et le souci de sa sécurité.

Le Gouvernement Français doit favoriser tous les accords permettant de grouper ou de regrouper les forces vives des Nations animées par les mêmes conceptions de la liberté et de la dignité humaines.

En complet accord avec l'U.N.R., j'ai comme suppléant éventuel, M. PATHUS LABOUR, Conseiller Général de Dammartin, et également Vice-Président du Conseil Général de Seine-et-Marne, bien connu pour son esprit social et son patriotismo.

Lors du Referendum, vous êtes venus voter.

Il faut que vous veniez encore plus nombreux en déposant dans l'urne le bulletin au nom de **Guy CHAVANNE** et de **Jean PATHUS LABOUR, sans marque distinctive et sans ratures.**

Vive la Seine-et-Marne !

Vive le Général de Gaulle !

Vive la République !

Vive la France !

Guy CHAVANNE

MAIRE DE TORCY

CONSEILLER GENERAL DE SEINE-ET-MARNE.

Vu : *Le Candidat.*

 Imprimerie ROUSSEAUX. — Meaux